



L'année
en revue
2011



**PARTENARIAT
AFRIQUE CANADA**

Partenariat Afrique Canada

Recherche, dialogue sur les politiques et action liés au développement de l'Afrique

PAC s'emploie à

- Réformer le Processus de Kimberley et éliminer les diamants de guerre
- Apporter la paix dans la région des Grands Lacs et mettre un terme au phénomène des minéraux de guerre
- Assurer les droits des femmes et empêcher la violence sexospécifique
- Promouvoir la transparence et la responsabilité dans l'ensemble du secteur de l'extraction
- Appuyer et protéger la société civile et ses collectivités

Photo de la page couverture :
Mineur artisan à la recherche de diamants
dans une mine de Kono en Sierra Leone
(Crédit : Istock)

Photo de droite :
Exploitation artisanale de cassitérite (étain)
à Nyabibwe, au Sud-Kivu, en RDC
(Crédit : PAC/Joanne Lebert)



L'Afrique fait l'objet d'une ruée accélérée vers ses ressources naturelles. Les principales sociétés minières occidentales qui exploitent des minéraux partout sur le continent depuis de nombreuses décennies sont maintenant rejointes par des sociétés des nouveaux géants économiques émergents, notamment la Chine. Où cela mènera-t-il ces pays africains « bénis » par leurs richesses naturelles?

Dans certains cas, les pays constatent des résultats immédiats – les gouvernements reçoivent des paiements de ces sociétés, des travailleurs sont embauchés et des routes sont construites. Mais à mesure que la poussière retombera, il est plus que probable qu'on verra des sociétés étrangères accaparer la part du lion des richesses souterraines. Il est impératif que les pays africains négocient de bien meilleures conditions avec les sociétés extractives internationales.

Par ailleurs, dans de nombreux pays de l'Afrique, on ne saurait dire qui profite réellement de l'exploitation des ressources naturelles. Les contrats conclus avec ces sociétés et les paiements qu'elles font sont marqués par un manque de transparence chronique. Dans de telles circonstances, comment peut-on tenir les gouvernements et les institutions d'État responsables de leur gestion des recettes publiques? Comment les collectivités d'où proviennent des ressources naturelles peuvent-elles bénéficier de leur extraction?

Il s'agit là de questions fondamentales, auxquelles tentent de répondre plusieurs initiatives internationales au sein desquelles Partenariat Afrique Canada intervient de façon très active, de concert avec des gouvernements et le secteur privé :

- PAC demeure un participant de la société civile de premier plan au sein du Processus de Kimberley; nous jouons un rôle central pour favoriser la réforme du mécanisme de certification des diamants bruts.
- Dans la région des Grands Lacs, PAC fournit un soutien technique sur le terrain en faveur de la mise en œuvre du mécanisme de certification régional de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs pour quatre minéraux aptes à engendrer des conflits – l'or, le coltan, l'étain et le tungstène.
- Au Canada, PAC continue d'héberger la coalition Publiez Ce Que Vous Payez, qui coordonne les efforts visant à promouvoir la transparence des paiements et la divulgation des contrats par les sociétés extractives canadiennes qui exercent des activités à l'étranger.
- Au cours de l'année 2011, PAC a adhéré aux Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme; nous mettrons un accent particulier sur leur application dans des régions telles que celle des Grands Lacs, où il importe au plus haut point de réglementer l'exploitation et le commerce des minéraux.

Nous collaborons étroitement avec des organisations partenaires de la société civile africaine afin d'accentuer l'impact de toutes ces initiatives multilatérales sur les plans international, national et communautaire. Il est impératif que les collectivités locales exercent une surveillance attentive et participent aux décisions concernant la façon dont on exploite leurs ressources naturelles.

Comme le montre ce rapport, 2011 a vu se multiplier dans les efforts déployés de par le monde pour mieux réglementer le secteur de l'extraction. Il est essentiel de continuer sur cette lancée et de faire en sorte que les ressources naturelles deviennent un fondement du développement et non un motif de conflits. Nous sommes très reconnaissants envers nos partenaires et tous ceux qui nous appuient pour leur encouragement et leur générosité indéfectibles.



David Kalete,
président



Bernard Taylor,
directeur général



L'année 2011 a été riche en événements, défis et possibilités dans les principaux domaines d'activité de PAC – qu'il s'agisse de s'attaquer au commerce international des diamants illicites et des diamants de la guerre ou de réglementer les minéraux du conflit en Afrique centrale, ou encore de promouvoir la transparence des revenus et la reddition de comptes auprès des sociétés minières – qui ont marqué notre travail en vue d'améliorer la gestion responsable des ressources naturelles.

On a pu constater cette année une convergence accrue des activités; les enjeux interdépendants et les débats sur la bonne gouvernance dans le secteur de l'extraction ont entraîné une rationalisation du travail de PAC. Par exemple, les pratiques exemplaires et les nouvelles normes au sein de certaines initiatives multilatérales ont permis d'éclairer d'autres initiatives moins performantes et d'y exercer des pressions en faveur de réformes. Notre travail en vue de favoriser l'opérationnalisation du mécanisme de certification des minéraux susceptibles de susciter des conflits dans la région des Grands Lacs a permis d'accroître l'intégration et les affinités avec des initiatives complémentaires telles que le guide de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur le devoir de diligence et une législation novatrice aux États-Unis.

Cette dernière, qui a marqué une étape décisive, a vu le jour au milieu de l'année 2010 avec l'adoption de la loi Dodd-Frank par le Congrès américain. Cette loi a mis en valeur la transparence des revenus, mais aussi le concept voulant que le bon comportement des entreprises n'ait pas de frontières et que les sociétés doivent se comporter à l'étranger comme elles le feraient dans leur propre pays, faute de quoi il se pourrait que les normes soient appliquées à distance.



Une telle loi aura des ramifications considérables pour les sociétés établies aux États-Unis, mais aussi pour celles des marchés émergents en Chine et en Inde, qui veulent vendre leurs produits aux détaillants ou sur les marchés américains.

La loi Dodd-Frank est novatrice pour deux raisons. En premier lieu, elle charge toutes les sociétés cotées en bourse aux États-Unis et enregistrées à la Securities and Exchange Commission – qu’elles soient de propriété américaine ou étrangère – de révéler si les minéraux qu’elles utilisent proviennent de la République démocratique du Congo (RDC) ou des pays voisins. Si c’est le cas, elles doivent démontrer que leurs activités ne bénéficient pas aux groupes armés dans la région. Ensuite, elle exige des sociétés extractives qu’elles publient ce qu’elles paient à des gouvernements étrangers, permettant aux citoyens des pays riches en ressources d’avoir accès à l’information nécessaire pour exiger de leurs gouvernements qu’ils rendent des comptes.

L’adoption de la loi Dodd-Frank a entraîné la rédaction de lois similaires visant à accroître la transparence des revenus au sein de l’Union européenne et au Japon. Certains parlementaires canadiens s’activent aussi dans l’espoir de présenter un projet de loi complémentaire sur les minéraux du conflit, malgré les complications qu’engendrera l’absence d’un régulateur financier national unique. Quoiqu’il en soit, de nombreuses sociétés canadiennes de premier ordre qui extraient des minéraux en RDC ou s’y approvisionnent seront quand même touchées par la loi Dodd-Frank parce qu’elles sont cotées à des bourses américaines.

La transparence et la responsabilisation accrues dans le secteur de l’extraction, surtout lorsqu’elles concernent l’Afrique (où des sociétés minières canadiennes sont les plus grands investisseurs internationaux), constituent un thème qui recoupe tous les travaux de PAC. La transparence est profitable à tous; elle autonomise les collectivités locales, contrecarre la corruption, contribue à réduire les conflits et crée un climat d’investissement plus sûr et prévisible pour les investisseurs.

Tenant compte de cela, PAC a soutenu les efforts de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), une initiative qui réunit 12 pays membres de la région des Grands Lacs en Afrique, pour créer et opérationnaliser un système de certification pour quatre minéraux de grande valeur aptes à susciter des conflits – l’or, l’étain, le tungstène et le tantale (coltan) – qui sont au cœur de conflits armés ayant déstabilisé l’Afrique centrale au cours de la dernière décennie.



M. Paul Mabolia Yenga de la RDC et le Dr Michael Biryabarema du Rwanda, président et rapporteur du Comité de pilotage de l’Initiative Régionale sur les Ressources Naturelles (IRRN) de la CIRGL, lors de l’adoption du Manuel de certification régionale et de normalisation de la CIRGL par le comité, le 9 novembre 2011 à Bujumbura, au Burundi. (Crédit : PAC/Joanne Lebert)





En tant que conseiller technique, PAC a aidé la CIRGL à devenir le pivot des efforts internationaux visant à contrer les conflits suscités par les minéraux dans l'est de la RDC. Il est officiellement reconnu que le mécanisme de certification de la CIRGL est un complément à la loi Dodd-Frank et au Guide OCDE sur le devoir de diligence pour les chaînes d'approvisionnement des minéraux.

Durant 2011, PAC a accru sa présence sur le terrain à la fois en RDC et au Rwanda afin de faire avancer le travail de certification des minéraux dans chacun de ces deux pays clés. On souhaite que l'émission des premiers certificats de ces pays se fasse vers la fin 2012. Une fois la certification opérationnelle, la base de données de la CIRGL recueillera les données sur les flux de minéraux de chacune des chaînes de minéraux. Dans le cadre de son soutien technique, PAC a étudié l'utilisation de technologies de suivi numériques afin d'assurer l'exactitude et la transparence des données liées à la production et au commerce des minéraux dans la région.

Kampala a été l'hôte d'un événement très important en décembre 2011, lorsque les chefs d'État et de gouvernement de la CIRGL ont tenu une réunion spéciale sous le thème : « Unis pour prévenir la violence sexuelle et sexospécifique, pour mettre un terme à l'impunité des auteurs et pour prêter assistance à ses victimes dans la région des Grands Lacs. » La déclaration finale engageait les pays membres à mettre en œuvre une série de mesures au cours de l'année à venir. En 2012, PAC concevra avec la CIRGL des activités pour contrer la violence sexuelle et sexospécifique.

Au Canada, PAC a continué d'héberger Publiez Ce Que Vous Payez – Canada, une coalition d'organisations canadiennes qui plaident en faveur de la divulgation proactive des paiements faits par les sociétés à des gouvernements. À cet égard, PCQVP-Canada s'est employée à promouvoir la mise en œuvre de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) au Canada. Au cours de l'année 2011, nous avons été encouragés par les nouvelles voulant que les États-Unis et l'Australie envisagent de mettre en œuvre l'ITIE – rejoignant ainsi la Norvège en tant que seuls gouvernements occidentaux à prendre cet important engagement. L'expérience de l'Australie, qui est fondée sur un programme pilote axé sur la mise en œuvre à l'échelle des états, présente un exemple éloquent de ce à quoi pourrait ressembler la mise en œuvre de l'ITIE dans un contexte canadien.

PCQVP-Canada a poursuivi ses interventions auprès de l'industrie minière en réalisant des consultations de haut niveau avec des intervenants clés tels que l'Association minière du Canada et l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs, avec pour objectif d'accroître l'appui aux exigences relatives à la divulgation obligatoire au Canada.

PCQVP-Canada a aussi constitué des dossiers sur les principales sociétés minières canadiennes qui exercent des activités dans divers pays africains. Les dossiers fournissent des renseignements pratiques sur les sociétés, et les partenaires africains peuvent les utiliser pour appuyer leurs activités de recherche, de dialogue sur les politiques et de sensibilisation. On a produit un guide étape par étape montrant comment accéder à cette information. Le guide et les dossiers ont déjà fait l'objet de présentations lors de conférences de PCQVP en Afrique.



Ousmane Dème, directeur de PCQVP-Canada, et la très honorable Clare Short, présidente de l'ITIE, lors d'un événement organisé à Ottawa par les deux organisations et ayant pour thème L'ITIE: Réalisations, défis et perspectives d'avenir. (Crédit : PAC/Kady Seguin)

Publiez Ce Que Vous Payez CANADA

Publiez ce que vous payez (PCQVP) est une coalition internationale d'organisations non gouvernementales qui œuvre à faire en sorte que les sociétés d'extraction de ressources naturelles soient tenues de publier les paiements qu'elles versent à tous les autorités et les gouvernements nationaux. PCQVP vise à accroître la reddition de comptes à la population par les gouvernements ainsi que par les sociétés pétrolières, gazières et minières à l'égard de la gestion et de la répartition des revenus de l'industrie de l'extraction. Les sociétés extractives ont la responsabilité de divulguer les paiements qu'elles versent, de manière à ce que les citoyens puissent tenir leurs gouvernements responsables des revenus tirés des capitaux que gère le gouvernement au nom de ses citoyens.

La coalition Publiez ce que vous payez – Canada est hébergée par PAC.



En 2011, le Processus de Kimberley (PK) a continué de peiner pour garder sa pertinence dans la lutte contre les diamants du conflit. L'exemple le plus éloquent de sa faiblesse est l'accord de Kinshasa sur les diamants de Marange, intervenu en novembre 2011, qui abolissait les restrictions sur l'exportation des diamants émanant de champs de diamants sujets à controverse dans l'est du Zimbabwe, malgré les préoccupations constantes concernant les violations des droits de la personne, la contrebande et la faiblesse des contrôles internes.

L'inaction face à Marange et à d'autres pays posant des problèmes, tels que le Venezuela, a amené PAC et ses partenaires de la Coalition de la société civile du PK à repenser leur conception d'une industrie du diamant gérée de façon responsable. En imaginant autrement le PK, nous nous sommes penchés sur plusieurs autres initiatives multilatérales, telles que la CIRGL et l'ITIE, pour prendre connaissance de pratiques exemplaires et d'idées quant à la manière d'améliorer la structure du PK. L'ITIE a une pertinence particulière en ce qui a trait au PK puisque la question de la transparence des revenus revêt une importance accrue dans de nombreux pays africains producteurs de diamants, dont notamment le Zimbabwe, où les revenus tirés des diamants esquivent couramment les coffres de l'État.

La Coalition de la société civile du PK a décidé d'exercer des pressions en faveur de réformes fondamentales au sein du PK, qui le rendraient plus réceptif et adaptable aux défis auxquels il est confronté – plus particulièrement en mettant à jour la définition des diamants du conflit afin d'y inclure les abus commis non seulement par les groupes rebelles, mais aussi par les acteurs de l'État et la sécurité privée. Elle a aussi encouragé la création d'un bureau permanent qui fournirait un soutien administratif permanent afin de renforcer les capacités institutionnelles du PK. Un comité spécial chargé de faire avancer les réformes du PK a placé ces deux idées au premier plan de son ordre du jour. PAC représente la Coalition de la société civile du PK au sein de ce comité.

Tout en maintenant leur engagement à l'égard du PK, PAC et ses partenaires ont aussi décidé de nouer des relations avec d'autres initiatives complémentaires susceptibles de favoriser une meilleure gestion de l'industrie du diamant. Nous avons tenu des discussions exploratoires avec l'OCDE concernant la création d'un supplément sur le devoir de diligence pour les diamants, semblable à

celui portant sur d'autres minéraux du conflit, et avons commencé à travailler avec le Responsible Jewellery Council pour faire progresser ses efforts visant à créer des normes relatives à la chaîne de possession pour l'industrie du diamant. PAC a adhéré à l'initiative sur les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme, conçue pour aider les sociétés extractives à assurer la sécurité dans leurs activités, à l'intérieur d'un cadre qui garantit le respect des droits de la personne et des libertés fondamentales.

En plus d'aider à piloter le programme des réformes du PK, PAC a soutenu, avec des partenaires de la société civile, plusieurs projets visant à accroître la coopération en matière d'application et de contrôles internes au Zimbabwe et dans plusieurs pays de l'Afrique occidentale (en particulier la Guinée et la Côte d'Ivoire).

En 2012, PAC s'attachera à approfondir son engagement à l'égard de ces initiatives différentes, mais inter reliées. En poursuivant une démarche holistique et multidimensionnelle, nous continuerons à faire des progrès, petits, mais constants, pour contrer ce qu'on appelle la malédiction des ressources.

Jeune mineur artisan dans une mine de cassitérite (étain) à Nyabibwe, au Sud-Kivu, en RDC (Crédit : PAC/Joanne Lebert)



Revenus et dépenses pour l'exercice se terminant : le 31 mars 2012 le 31 mars 2011

Revenus

Affaires étrangères et Commerce international Canada	\$ 608,439	\$ 291,937
Centre de recherches pour le développement international		\$ 111,595
Patrimoine Canada		\$ 2,673
Ressources naturelles Canada		\$ 1,623
Irish Aid	\$ 184,482	\$ 199,908
USAID/Tetra Tech ARD	\$ 152,064	\$ 105,914
Commerce extérieur et Coopération au Développement (Belgique)	\$ 136,318	\$ 9,944
Département fédéral des affaires étrangères (Suisse)	\$ 13,273	\$ 69,277
Revenue Watch Institute	\$ 69,629	\$ 67,726
Foundation Open Society Institute	\$ 24,862	\$ 8,633
Cordaid	\$ 9,187	
Autres ONG	\$ 7,485	\$ 5,102
Autres contributions et intérêt	\$ 10,441	\$ 14,979
	\$ 1,216,180	\$ 889,311

Dépenses

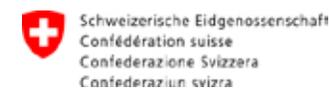
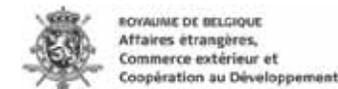
Diamants de guerre	\$ 531,097	\$ 467,600
Minéraux de conflit	\$ 483,795	\$ 242,938
Transparence et imputabilité	\$ 186,757	\$ 121,360
Sécurité et droits de la personne	\$ 4,201	
Souveraineté alimentaire		\$ 39,955
Mécanisme africain d'évaluation par les pairs		\$ 2,603
	\$ 1,205,850	\$ 874,456
Excédant des revenus par rapport aux dépenses	\$ 10,330	\$ 14,855

La version intégrale des états financiers vérifiés préparés par la firme Van Berkomp Professional Corporation Comptables agréées est disponible auprès de Partenariat Afrique Canada.

Nous remercions nos donateurs

PAC reçoit du financement de sources diverses, telles les gouvernements, les institutions et les organisations non-gouvernementales, et désire exprimer sa reconnaissance envers tous ces bailleurs de fonds. Nous ne pourrions entreprendre nos activités sans cet appui et nous reconnaissons que nos réussites sont aussi celles de ceux qui nous aident.

Voici les principaux bailleurs de fonds pour l'année financière 2011-2012:





(Crédit : Istock)



Hon. Flora MacDonald
(Canada),
Présidente d'honneur

Conseil d'administration 2011



Madelaine
Drohan
(Canada),
Présidente
Jusqu'en octobre
2011



David
Kalete
(Ouganda),
Vice-
président



Alex
Neve
(Canada),
Secrétaire-
trésorier



Susan
Côté-Freeman
(Canada)



Baudouin
Hamuli
Kabarhuzza
(RD Congo)



Charles
Mutasa
(Zimbabwe)



(Crédit : Istock)



Matthew
Pearce
(Canada)
Jusqu'en octobre
2011



Mirabelle
Rodrigues
(Canada)



Mary
Rusimbi
(Tanzanie)



Marie-
Angélique
Savané
(Sénégal)



Rebecca
Tiessen
(Canada)



Alexandre
Trudeau
(Canada)

Personnel de PAC 2011



Bernard
Taylor
Directeur
général



Josée
Létourneau
Directrice
Finances et
administration



Nadim
Kara
Directeur de
campagne –
Ressources
naturelles
Jusqu'en octobre
2011



Alan
Martin
Directeur de
recherche –
Ressources
naturelles



Joanne
Leberf
Directrice
– Programme
des Grands
Lacs



Ousmane
Dème
Directeur
– Publiez Ce
Que Vous Payez
Canada

Chercheurs 2011

Shawn Blore
Rob Dunn
Ajay Garg
Kady Seguin

Ian Smillie
Stephen Winstanley
Claire Woodside

Publications en 2011

Partenariat Afrique Canada



- o Taming the Resource Curse: Implementing the ICGLR Certification Mechanism for Conflict-prone Minerals (en anglais seulement)
- o Étude exploratoire sur la mise en œuvre des principes volontaires en République démocratique du Congo
- o Autres Facettes

On trouvera ces publications sur le site Web de PAC à, www.pacweb.org

Publiez Ce Que Vous Payez – Canada



- o Un regard sur la divulgation : Guide de PCQVP-Canada pour la recherche d'informations sur les sociétés minières publiques au Canada
- o Mining Company Portfolios (en anglais seulement)
- o APERIO

On trouvera ces publications sur le site Web de PCQVP-Canada à, www.pwyp.ca



**PARTENARIAT
AFRIQUE CANADA**

**331 rue Cooper, bureau 600
Ottawa (Ontario) K2P 0G5, Canada**

**Tél. : +1-613-237-6768
Télec. : +1-613-237-6530
info@pacweb.org
www.pacweb.org**